



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Réaménagement et extension de l'école Jules Ferry, Avenants aux lots n°2, n°11 et n°13

DEL-2015-127

Numéro de la délibération : 2015/127

Nomenclature ACTES : Commande publique, marchés publics

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 28/09/2015

Date de convocation du conseil : 22/09/2015

Date d'affichage de la convocation : 22/09/2015

Début de la séance du conseil : 19 heures

Présidente de séance : Mme Christine LE STRAT

Secrétaire de séance : Mme Emilie CRAMET

Étaient présents : M. Philippe AMOURETTE, M. Laurent BAIRIOT, M. Christophe BELLER, Mme Émilie CRAMET, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, M. Jean-Pierre DUPONT, Mme Chantal GASTINEAU, Mme Stéphanie GUÉGAN, Mme Annie GUILLEMOT, M. Michel GUILLEMOT, M. Georges-Yves GUILLOT, M. Hervé JESTIN, Mme Madeleine JOUANDET, Mme Elisabeth JOUNEAUX-PÉDRONO, Mme Laurence KERSUZAN, Mme Véronique LE BOURJOIS, Mme Emmanuelle LE BRIGAND, M. Daniel LE COUVIOUR, Mme Alexandra LE NY, Mme Christine LE STRAT, Mme Sylvie LEPLEUX, Mme Laurence LORANS, M. Yann LORCY, Mme Soizic PERRAULT, M. François-Denis MOUHAOU, M. Jacques PÉLAN, M. Alain PIERRE, M. Eric SEGUET.

Étaient représentés : M. Loïc BURBAN par Mme Laurence LORANS, M. Michel JARNIGON par M. Hervé JESTIN, Mme Maryvonne LE TUTOUR par Mme Madeleine JOUANDET, M. Yvon PÉRESSE par M. Yann LORCY, M. Eddy RENAULT par Mme Soizic PERRAULT.

Réaménagement et extension de l'école Jules Ferry, Avenants aux lots n°2, n°11 et n°13

Rapport de Yann LORCY

Le 3 octobre 2012, le Conseil Municipal a approuvé le projet de création du groupe scolaire de centre ville sur le site de l'école Jules Ferry.

Les marchés de travaux ont été attribués par délibérations, du 04 avril 2013, du 04 juillet 2013 et par décision du 22 août 2013.

Des travaux supplémentaires s'avèrent nécessaires par souci de sécurité, de mise aux normes et suite à la découverte d'une infection parasitaire de type mérule.

La commission d'appel d'offres du 22 juin 2015 propose l'avenant suivant:

Lot 13 – Électricité – Courants faibles – Sécurité incendie

L'entreprise LE DU industrie de Pontivy a été retenue pour un montant initial de **136 500,00 € HT soit 163 800,00 € TTC**.

Il est rappelé qu'un premier avenant a été pris pour un montant de **11 968,19 € TTC**, puis un avenant n°2 pour un montant de **37 310,64 € TTC** et un avenant n°3 pour un montant de **822,00 € TTC**.

Un devis pour un avenant n°4 est proposé pour un montant de **3 500,00 € HT soit 4 200,00 € TTC** afin de prévoir la pose de volets roulants dans l'école maternelle, de prises supplémentaires et d'une télécommande des D.A.S. (Dispositifs actionnés de sécurité), suite à la demande du bureau de contrôle.

Le montant global du marché passe de **177 565,69 € HT à 181 750,69€ HT soit 218 100,82 € TTC**.

La commission d'appel d'offres du 07 septembre 2015 propose les avenants suivants:

Lot 2 – gros œuvre – maçonnerie – ravalement

L'entreprise MAHO de Pontivy a été retenue pour un montant initial de **523 245,00 € HT soit 627 894,00 € TTC**.

Il est rappelé qu'un premier avenant de **18 614,71 € HT soit 22 337,66 € TTC** avait été pris pour remplacer la dalle portée prévue initialement par un plancher sur vide sanitaire sur l'école maternelle, afin d'atteindre la côte du plan de prévention du risque d'inondations. Un avenant n°2 avait également été pris pour un montant de **6 853,72 € HT soit 8 224,46 € TTC** justifié par des demandes du maître d'ouvrage et des aléas de chantier. Puis un avenant n°3 d'un montant de **6 280,51 € HT soit 7 536,61 € TTC** pour des reprises de murs et encastrement de poutres. Un avenant n°4 avait été proposé pour un montant de **2 631,91 € HT soit 3 158,29 € TTC** afin de prévoir des fondations pour la mise en œuvre du pare-vue. Enfin, un devis de **1 065,00 € HT soit 1 278,00 € TTC** est présenté et correspondant à un avenant n°5 pour la dépose de plafonds, suite à l'infection parasitaire de type mérule.

Le montant global du marché passe de **523 245,00 € HT** à **558 690,86 € HT** (avenants n°1 n°2 n°3 n° 4 et n°5) soit **670 429,03 € TTC**.

Lot 11 – Peinture

L'entreprise LE ROUX Peinture a été retenue pour un montant initial de **56 800,00 € HT** soit **68 160,00 € TTC**.

Un avenant n°1 a été validé pour un montant de **372,55 € TTC**, puis un avenant n°2 pour un montant de **10 030,86 € TTC**, et un avenant n°3 d'un montant de **4 596,62 € TTC** pour des travaux supplémentaires de reprise de peinture dans le cadre des détériorations dues à l'infection parasitaire de type mэрule.

Un devis de **2 000,00 € HT** soit **2 400,00 € TTC** est présenté à la demande du maître d'ouvrage, pour le nettoyage de différents locaux de la maternelle, de la direction, et du 2ème étage. Un avenant n°4 correspondant est donc proposé et fait évoluer le montant du marché initial de **56 800,00 € HT** à **71 300,03 € HT** soit **85 560,04 € TTC**.

Le total des avenants ainsi présentés s'élève à :

Lots	Montants TTC
Lot 2 - gros œuvre – maçonnerie – ravalement	1 278,00 €
Lot 11 – Peinture	2 400,00 €
Lot 13 – Électricité – Courants faibles – Sécurité incendie	4 200,00 €
total	7 878,00 €

Nous vous proposons :

- D'approuver les avenants à intervenir et d'autoriser Madame la Maire à les signer,

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 29 septembre 2015

LA MAIRE
Christine LE STRAT

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

LA MAIRE
Christine LE STRAT